

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 26 Octobre 1847. No. 13.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

### RESUME DES JOURNAUX ANGLAIS.

25 septembre 1847.

Le *Times* est peu rassurant quant à la crise financière et aux moyens que possède le gouvernement pour y mettre fin. Une lettre de sir Charles Wood, chancelier de l'échiquier, au sujet de la détresse dans laquelle se trouve le commerce de Newcastle, a excité les plaintes des commerçants de cette localité. Le *Times* prend parti pour sir Charles Wood. Il trouve, comme lui, que la crise financière est une conséquence des spéculations de ces derniers temps, que le gouvernement n'en est pas cause, et n'a aucun moyen d'y remédier. Le commerce manque d'argent et de crédit, dit-il, parce que le capital de la Banque est petit; il n'est pas plus possible d'augmenter qu'il n'est possible d'augmenter la récolte dans une année de disette.

Les planteurs de la Jamaïque ne trouvent pas non plus le *Times* disposé à compatir à leurs maux. Leurs plaintes viennent mal à propos, dit ce journal; elles ne peuvent que se joindre à un immense élan de lamentations, et de toutes les parties de l'Angleterre on leur répondra: Nous aussi nous avons à souffrir de tout ce que vous souffrez. Le mal dont les colons accusent le *free-trade*, le *Times* l'attribue, comme toujours, à l'abus des spéculations. Du reste, ajoute-t-il, ce mal doit être arrivé à son comble et ne peut plus que décroître. L'excès de la production a amené une diminution de 50 pour cent dans le prix du sucre; cet état de choses ne durera pas. L'augmentation de la population, l'influence que la position de l'Angleterre lui donne sur le monde civilisé, ramèneront l'équilibre. Que les colons fassent des efforts de leur côté pour augmenter leur production; il n'y aura jamais ni trop de sucre, ni trop de blé.

Les Hollandais, selon le *Times*, ont pour les colonies une politique anti-libérale qui, par leurs possessions dans l'Archipel indien, fait le plus grand tort à l'Angleterre. Ils ont le despotisme pour mobile et le monopole pour but. La Hollande, si admirable dans son organisation intérieure, dit le *Times*, et qui, après la domination française, a su relever son commerce détruit et devenir une des contrées les plus riches de l'Europe, la Hollande a toujours eu, pour les colonies, le régime le plus oppressif du monde, et il ne l'est pas moins aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été.

Le *Times* examine l'avantage que peut trouver l'Angleterre à avoir un représentant à la cour de Rome. Il va sans dire que cette mesure n'entraînerait que la reconnaissance du pouvoir temporel du pape, et que ce souverain n'aurait pas le droit de s'immiscer dans un acte national ou individuel du royaume-uni de la Grande-Bretagne. S'il y avait tendance chez le pape à entrer dans cette voie, l'Angleterre protesterait d'une manière plus efficace, au moyen de son représentant, qu'elle ne pourrait le faire de chez elle et de loin.

Voici ce que pense le *Morning Chronicle* du langage de la presse ministérielle française sur les affaires d'Italie:

"Il est impossible, dit-il, de rien imaginer de plus pitoyable et de plus humiliant. Nous pourrions nous expliquer une neutralité parfaite. Ce serait une compensation pour la reconnaissance du mariage Montpensier par l'Autriche. Nous comprendrions aussi une alliance avec l'Autriche pour arrêter les mouvements populaires et extirper tous les germes d'un libéralisme contagieux sur les bords de la Méditerranée. Bien plus, aussi longtemps qu'il sera permis à Louis-Philippe de diriger sans contrôle la politique de la France, on ne saurait s'attendre à autre chose. Mais une politique qui n'est ni ceci ni cela, qui ne fait rien, ne propose aucun moyen, qui parle beaucoup, cependant, aujourd'hui en faveur des libéraux, demain contre eux; une politique qui ne cherche point à influencer ou à diriger les événements, qui regarde faire, et prend à ce qui se passe l'intérêt d'un syrophante, pressé de faire sa cour au parti triomphant du moment, ceci, il faut l'avouer, nous ne saurions le comprendre, venant du gouvernement de la France. Et cependant, telle a été la route suivie par le journal représentant l'opinion de M. Guizot. Puis-est-il n'être pas l'expression des dispositions et des intentions du cabinet?"

L'invasion dont est menacée l'Italie paraît être au *Morning Chronicle* la conséquence la plus regrettable de la rupture de l'entente cordiale. Ce malheur cependant peut et doit être empêché, dit-il, et il est à désirer qu'il le soit par l'influence réunie ou l'action combinée des gouvernements anglais et français.

L'Irlande donne de sérieuses inquiétudes au *Morning Chronicle*. Les embarras qu'elle prépare au gouvernement semblent devoir être plus grands encore que ceux de l'année dernière. La récolte des pommes de terre a manqué, celles des grains à été belle, mais ne suffira pas à acquitter les taxes du gouvernement et l'arrière des loyers. Les propriétaires ont le droit de saisir les récoltes de leurs fermiers pour s'indemniser du loyer de leurs terres. Ce droit dont ils ont consenti à se relâcher l'année dernière, ils paraissent disposés à l'exercer en plein cette année. Une lutte désespérée s'en suivra; déjà même on peut dire qu'elle est commencée.

Que fera le gouvernement relativement à la perception de l'impôt? Laissera-t-il dormir la loi ou s'opposera-t-il contre ces malheureux? Dans le premier cas, les secours à donner aux pauvres devront être à la charge des propriétaires, et comment s'acquitteront-ils de ce soin?

La position, comme on le voit, est pleine de difficultés. Aussi le *Morning Chronicle* exhorte-t-il le gouvernement à s'en occuper tout de suite et à aviser aux moyens d'y faire face.

Le *Morning Chronicle* trouve que la nomination du duc d'Annamale est l'acte le plus significatif du règne de Louis-Philippe, et que, depuis trente à trente-trois ans de régimeso-dissant représentatif en France, il n'en est aucun qui ait montré

d'une manière plus évidente l'omnipotence de la volonté royale et l'impuissance de l'opinion publique.

Le *Morning Post* blâme la lettre de sir Charles Wood et critique l'article du *Times* dont nous avons parlé plus haut. Le journal conservateur n'admet pas que le gouvernement n'ait aucun moyen de soulager le commerce dans les circonstances actuelles. Il serait facile, dit-il, d'augmenter la circulation de l'argent, le crédit commercial et le capital de la Banque, en convertissant une partie de la dette d'Angleterre, en billets de Banque. Attribuer le mal à l'excès des spéculations, c'est condamner le système de sir Robert Peel. Il n'avait pas dit que sa charte pour la Banque devait mettre obstacle aux spéculations hasardeuses? Il est vrai qu'il avait dit aussi qu'avec le *free-trade*, lorsque l'industrie se procurait à peu de frais les matières premières, lorsque le pain et le sucre seraient moins chers, l'argent ne manquerait pas. Les spéculations ont été plus fortes que jamais, et l'argent manque à toutes les branches de commerce.

La guerre au système commercial et financier de sir Robert Peel est la préoccupation constante du *Morning Post*; il y revient tous les jours et à tout propos. Jusqu'ici il s'était peu occupé des affaires extérieures. Aujourd'hui il dit quelques mots sur la Suisse et sur l'Italie, et ces mots se réduisent à ceci: "Les radicaux suisses sont des gens sans foi, aussi quant injustement l'ordre et le bon droit représentés par les cantons ligés. Les Autrichiens ont usé du droit que leur ont donné les traités en occupant Ferrare, et le gouvernement anglais agit avec une légèreté déplorable en soutenant en Suisse les ennemis du catholicisme, et en se faisant Rome le champion du pape."

2 octobre, 1847.

Le *Times* reconnaît que M. Guizot a toujours été, de fait, président du cabinet du 20 octobre; cependant, il laisse une grande part d'influence au maréchal Soult. La politique de M. Guizot, dit-il, est aujourd'hui tout l'opposé de ce qu'elle a été pendant six ans. Il avait basé son administration sur l'alliance anglaise, et depuis un an, il ne cesse de travailler insidieusement à rompre cette union dont il avait fait sa devise. Le premier acte de sa nouvelle ligne politique a été l'affaire des mariages espagnols, et il date de l'époque où le maréchal a cessé de participer aux travaux du cabinet.

Le *Times* fait ensuite l'éloge du maréchal Soult; il rappelle son voyage en Angleterre, à l'occasion du couronnement de la reine Victoria. "Les Anglais, dit-il, n'oublieront jamais les honneurs qu'ils ont été heureux de lui rendre, comme au seul homme vivant digne de les partager avec leur Wellington. Le maréchal Soult, ajoute-t-il, représentait, aux yeux de la nation et de l'armée française, le temps pendant lequel il avait le plus activement servi son pays. Il était soldat et ministre, non de la famille royale, mais de la France. Jamais il n'eût consenti à marcher dans la voie où est entré son prédécesseur. Militaire de l'Empire, serviteur d'un gouvernement né de la Révolution, il n'eût point sacrifié toute considération d'intérêt national à l'agrandissement d'une branche de la famille des Bourbons. A M. Guizot seul revient l'honneur ou la honte de la politique actuelle. Celui-ci a su donner à la couronne et à son ministre plus de puissance qu'ils n'en avaient eu depuis la Révolution. Le gouvernement réunit aujourd'hui la politique de Louis XV à l'influence parlementaire d'un ministre de Georges II. Le règne de Louis-Philippe, qui avait commencé par une copie de la Régence. Et l'honneur à qui la France doit ce retour aux traditions de l'ancienne monarchie est celui qui, plus que tout autre, a contribué à l'expulsion des anciens Bourbons!"

Le *Times*, tout en reprenant le *Morning Chronicle* sur l'importance qu'il attache à la nomination du duc d'Annamale, et en disant que cet acte est d'un intérêt tout français et ne mérite d'être relevé par les journaux anglais que comme fait historique, en laisse néanmoins entrevoir des conséquences très-graves et de nature, selon ses propres expressions, à faire couler des torrents de sang.

La position de l'Algérie, dit le *Times*, serait très-favorable à Louis-Philippe, dans le cas où il songerait à une invasion dans l'une ou l'autre péninsule; il est facile d'y rassembler et d'y entretenir une armée prête à marcher au premier signal. En quelques heures elle pourrait être transportée à sa destination. En ce qui concerne l'Espagne, cette éventualité paraît encore fort éloignée. Mais il y a des troubles graves en Sicile; Louis-Philippe est parent des Bourbons de Naples; le duc d'Annamale a épousé la fille du prince de Salerne. Nous savons comment la branche d'Orléans sait se servir des révolutions et combien elle est habile à se substituer aux autres.

Le *Morning Chronicle*, dans l'article dont parle le *Times*, fait ressortir tous les dangers dont est menacée l'Algérie, et les embarras qu'elle donne à la France, et les pertes qu'elle lui a causées.

Charles X et Polignac, dit-il, en leguant la conquête d'Alger à la branche cadette, lui ont fait un don plus fâcheux que la chemise de Nessus; ils se sont ainsi pleinement vengés de son hypocrisie et de sa déloyauté.

Il y a eu lieu de s'étonner, ajoute-t-il, en voyant les journaux français de l'opposition se contenter de discuter, à l'occasion de la nomination du duc d'Annamale, le point constitutionnel de la question, au lieu de porter l'attention du public sur les difficultés immenses de la tâche imposée au nouveau gouverneur-général. Ces journaux reculeraient-ils devant la constatation de tout ce que l'Algérie a déjà coûté d'hommes et d'argent à la France, et n'auraient-ils de reconnaître combien encore aujourd'hui la possession de ce pays est peu assurée? C'est dans des circonstances d'une haute gravité qu'on rappelle un commandant-en-chef, grossier et sanguinaire à la vérité, mais énergique et vaillant dans la guerre, pour le remplacer par un jeune homme sans expérience aucune. L'avancement d'un père ne saurait aller plus loin. Quels que soient les conseils dont il entoure son fils, si d'ici à quelques années l'Algérie était perdue pour la France, faute d'un homme capable de l'organiser aujourd'hui, et de la défendre ensuite, sur qui ferait-on retomber le blâme?

Les Arabes, ajoute le *Morning Chronicle*, qui, selon le

*Journal des Débats*, appellent Louis-Philippe le sultan des Français, disent vrai. Il est leur sultan en effet. Les janissaires, les mameluks et la régalité des pachas, voilà ce qu'il se propose pour but, et bientôt la France ne sera plus que la Turquie de l'Ouest.

Le choix d'un nouveau directeur de la Banque d'Angleterre et les modifications qui doivent être faites au sujet de ses attributions, occupent beaucoup les esprits. Le *Morning Chronicle*, en admettant la nécessité d'un changement des anciens usages, ne pense pas que ce changement doive être total; il faudrait, selon lui, que l'on continuât à prendre le gouvernement de la Banque parmi les commerçants; mais il faudrait lui accorder une rétribution qui lui permit d'abandonner ses affaires privées pour s'occuper uniquement de celles qui concerneraient sa nouvelle position. Il faudrait aussi agiter la question de la nomination à vie ou à temps, et du degré d'initiative qu'on lui permettrait de prendre dans le cas de crise, la loi de 1847 étant trop restrictive à cet égard. Ce dernier point est très-important; le défaut d'initiative de la Banque dans les circonstances actuelles a été un mal; une liberté plus grande donnerait au gouverneur un pouvoir excessif. Le sort des maisons les plus élevées se trouverait entre ses mains, et il faudrait trouver des garanties contre l'abus qu'il pourrait faire de sa puissance. Les résolutions définitives à prendre pour la loi de la Banque devraient faire le sujet d'une agitation, non dans le parlement comme le demande le *Times*, mais dans le commerce et parmi tous ceux que cette question intéresse plus particulièrement. Quant à la nomination actuelle, le *Morning Chronicle* pense qu'elle devrait être faite à temps, avec la faculté de la renouveler, si à l'époque de ce renouvellement il ne s'élevait aucune objection valable et aucune plainte grave contre le gouverneur.

### RESUME DES JOURNAUX FRANÇAIS.

25 Septembre 1847.

La presse de France, cette semaine, s'est occupée d'une manière toute particulière de la nomination du duc d'Annamale au poste de gouverneur-général de l'Algérie. Cette nomination a soulevé un mécontentement et une désapprobation unanime.

La *Presse* a été très-lacônique; elle voit dans cette nomination une faute, en ce sens qu'elle ne résoudra pas les difficultés existantes, et qu'elle va en créer de nouvelles. Sa désapprobation ne porte pas sur la personne du duc d'Annamale à qui elle accorde tout ce qu'il faut pour remplir la tâche qu'on lui impose, mais sur la mesure elle-même. Ce qu'il y avait à faire était simple, c'est pourquoi on ne l'a pas fait; ce qu'on vient de faire est imprudent sans être hardi; c'est pourquoi on l'a fait.

Le *Constitutionnel* s'est posé en présence de cette nomination deux questions: est-elle constitutionnelle? est-elle opportune? sa réponse à ces questions exprimée avec réserve a été négative. La responsabilité du prince ne pourra être ni réelle ni efficace; ce journal a peur que les plans présentés par le duc d'Annamale ne rencontrent difficilement des objections; pour comprendre l'inopportunité, on n'a qu'à jeter les yeux sur les difficultés de toute sorte qui existent en Algérie: la crise financière de la colonie n'est pas terminée, et les affaires militaires prennent une tournure alarmante du côté du Maroc. Vu ces difficultés, le *Constitutionnel* conçoit des appréhensions pour la réputation d'un jeune prince qui a su se faire déjà quelque titres à l'estime publique, et qui pouvait rendre d'utiles services sur un théâtre moins vaste.

Les autres journaux dynastiques, tels que le *Commerce* et le *Courrier Français*, ont cherché à démontrer que cette nomination est contraire à la nature des institutions d'un gouvernement libre, en ce sens qu'elle étend l'influence d'une famille privilégiée, et qu'elle place à la tête des principaux services de l'état des personnages appartenant à un même intérêt, et ne pouvant tomber sous le coup de la discussion.

Quant au *National*, cette mesure a excité sa colère et son indignation. C'est à ses yeux un acte politique insolent et pour la France et pour l'armée. Il blesse tous les sentiments d'égalité et de justice; il rend la responsabilité illusoire. Il met dans les mains d'un jeune homme d'une capacité ordinaire et très-inexpérimenté l'œuvre la plus difficile, dont la sagesse, la force, le talent, la prudence puissent se charger.

Ce journal radical a ensuite cherché à piquer l'amour-propre des divers fonctionnaires qui se sont distingués en Afrique. Le gouvernement n'a rencontré personne d'assez capable pour conduire cette œuvre à bonne fin. Parmi tant d'administrateurs éminents, de renommées éprouvées, on n'en a pas trouvé un seul supérieur au duc d'Annamale.

Du reste, parmi les avantages qu'on trouve dans cette nomination, le *National* pense que le système y voit un nouveau moyen d'arriver à son fameux projet de dotation, moyen toujours repoussé jusqu'ici, jamais abandonné. Bientôt la France verra rétablie la cométaille pour le duc de Nemours, la grande auréole pour M. de Joinville, la grande maîtrise d'artillerie pour le duc de Montpensier, et ainsi de suite, à mesure de l'accroissement de la famille.

Le *Journal des Débats* qui avait gardé le silence les premiers jours, s'est enfin expliqué. Les motifs, selon lui, qui ont fait adopter cette mesure, sont à la fois des motifs de considérations d'ordre politique et dynastique. Cette nomination est destinée également à éprouver utilement plutôt que qu'à affaiblir le principe de la responsabilité ministérielle. (Un de ses avantages, à ses yeux, sera d'imprimer plus de respect au gouvernement de l'Algérie de la part des Arabes, car ce peuple n'est pas comme le peuple français, fils du XIX<sup>ème</sup> siècle et de Voltaire. Le duc d'Annamale est le fils du sultan des Français, et l'on sait de quel point est le titre de prince chez les tribus, puis elles savent ce que vaut personnellement le duc d'Annamale.)

Le deuxième avantage, ce sont les talents à la fois civile et militaires du nouveau gouverneur. Cette nomination est un habile compromis entre les deux systèmes civil et militaire qui ont divisé tous ceux qui se sont occupés de l'Algérie. Le duc d'Annamale est à la fois homme de guerre et général. Un troisième avantage sera de faire cesser toutes rivalités, toutes jalousies qui n'eussent pas manqué de naître entre les

divers généraux remarquables qui se sont formés en Afrique. Enfin cette nomination est désirée par tout le monde, la population, l'armée et les Arabes.

Toujours les affaires d'Italie, sur lesquelles il est revenu chaque jour, le *Journal des Débats* n'a rien ajouté à ce qu'il a dit depuis le commencement des mouvements de la Péninsule. Il a enregistré tous les faits que la presse italienne ou les correspondances rapportent du théâtre des événements, surtout ceux qui semblent servir de justification à la théorie de circonstances qu'il s'est fait sur son parti de la modération. Ainsi il a applaudi à l'attitude des légations romaines qui, après l'occupation de Ferrare, ont su garder leur calme et leur dignité au lieu d'exhaler comme ailleurs leur colère dans de prétendues démonstrations populaires, qui ne sont à ses yeux que des émeutes; ainsi il a donné les mains à la mesure du Pape qui vient de suspendre de ses fonctions dans la garde civique le prince Canino, pour avoir pris part à une manifestation de ce genre, aussi bien qu'à celle du roi de Sardaigne, qui a défendu dans ses états la cocarde et le drapeau unis des Sardes et des Romains. Il a récemment pareillement avec une sorte de triomphe, les manifestations qui ont eu lieu à Florence à l'occasion de l'insurrection de la garde nationale.

Ailleurs, le *Journal des Débats* a cherché à prouver la prospérité croissante, thème qu'il avait abandonné depuis quelque temps, et cela à propos d'un travail statistique sur les constructions et les embellissements de Paris, dont le mouvement a été toujours grandissant.

La *Presse* qui est loin d'être du même avis que le journal ministériel sur la prospérité croissante, diffère aussi des *Débats* sur les affaires italiennes.

A propos d'un article du *National*, sur une note de lord Normanby à M. Guizot, dans laquelle le gouvernement britannique proteste, dit-on, contre l'intervention de l'Autriche, tout en refusant l'objection qu'on peut tirer de son intervention en Portugal contre sa conduite présente, la *Presse* a exprimé de nouveaux regrets de voir le gouvernement français qui était particulièrement intéressé dans les questions d'Italie, devancé par le cabinet de St. James, qui n'avait pas les mêmes raisons d'agir.

Quant à l'argument mis en avant par l'Angleterre pour prévenir l'objection de son intervention en Portugal: que les puissances n'ont agi comme elles l'ont fait que parce qu'elles étaient liées par des précédents, et dans le but de terminer la guerre civile, cet argument lui paraît illusoire. Rien de plus facile à l'Autriche que de faire naître quelques troubles à Modène, Lucques, ou ailleurs, afin de se donner le droit de les apaiser.

Au sujet des affaires de Suisse, la *Presse* reste inébranlable dans son opinion, elle ne croit pas que le Vorort en vienne à des mesures extrêmes, quoique tout semble se disposer dans ce sens.

Aux opinions sur l'Italie, des *Débats* et de la *Presse*, nous joindrions celle du *Constitutionnel*. La Péninsule a, selon lui, deux biens distincts à atteindre: la liberté et l'indépendance. Mais de ces deux buts auquel donner la priorité? Evidemment à la liberté. S'y prendre autrement, commencer par l'indépendance ne ferait que compromettre la régénération italienne.

Le meilleur moyen de l'avancer, de détruire le seul obstacle qui s'y oppose, la puissance autrichienne, c'est non d'user de la force et de la violence, mais de développer les germes de liberté qui naissent de toutes parts, c'est de fonder des institutions militaires et politiques, des institutions de crédit, une administration active, libérale, éclairée, d'emprisonner l'Autriche dans une ceinture d'états de plus en plus libres, d'employer en un mot la force morale, et par conséquent de soutenir le pape qui possède cette force.

Toutefois comme la force morale a besoin de force matérielle pour l'appuyer, le *Constitutionnel* voudrait qu'une ligne se formât de tous les souverains libéraux de l'Italie, dont le Pape serait le chef, et le prince Charles-Albert, l'épée. Cette ligne est facile, car tous les Italiens appellent de leurs vœux. Mais le prince Charles-Albert le voudra-t-il? Ou, répond le *Constitutionnel*, pourquoi que la France ne se montre pas hostile, ce n'est point par patriotisme que ce prince acceptera ce rôle, mais par ambition, à condition toutefois que ses intérêts ne seront point inquiétés; or, la seule puissance qui puisse le faire, c'est la France qui les tient à sa merci par la frontière des Alpes, et par Gênes dont le blocus d'une escadre française tarirait les revenus de la Sardaigne.

Les banquets réformistes, à l'exemple de celui de Paris, se répètent dans les départements, ont attiré l'attention du *National*, il y voit un symptôme du réveil de l'esprit public. Il a saisi ensuite l'occasion d'un discours de M. Barrot, dans un de ces banquets, pour essayer de détruire les frayeurs que les *Débats* cherchent à répandre à leur sujet, en présentant ces manifestations comme un indice de bouleversement général, et des progrès du communisme.

La France n'a nullement à s'effrayer selon lui, d'une rénovation devenue nécessaire. Plus qu'une autre nation, elle a tous les éléments de l'ordre: centralisation puissante, homogénéité complète, organisation unitaire, propriété divisée et subdivisée, conseils électifs répandus partout, trois millions de gardes nationaux. Le mouvement social actuel de l'Europe, quoique peu favorable aux dynasties, ne doit donc pas être un sujet d'effroi pour la France.

Quant au second sceptre du journal ministériel, le communisme, c'est peu de chose. Le nombre des adhérents à cette doctrine, qui veut la destruction de la famille, de la propriété, de la patrie, est imperceptible. Le *National* pense que plus que jamais ces trois éléments sont vivants dans les esprits.

Cependant quoique le communisme lui paraisse une folie il cherche sa raison d'être, et il la trouve dans le sentiment qui se révolte à la vue des injustices que supportent les classes laborieuses, et dans la mauvaise répartition des richesses. C'est donc à ses yeux un symptôme l'un mal qu'il faut oser regarder en face, et auquel il porte remède. Ce remède, c'est de réaliser les promesses de la grande révolution.

2 octobre 1847.

Parmi les articles un peu remarquables du *Journal des Débats* de cette semaine, nous résumons celui qu'il a publié sur l'Italie et sur la crise commerciale qui sévit en Angleterre.

De jour en jour, ce journal modifie son langage par rapport aux affaires d'Italie. Il y a un peu moins d'équivoque. Il est loin de s'opposer aux réformes, pourvu toutefois qu'elles s'accomplissent sans violence et sans porter atteinte aux traités. Il s'agit, selon lui, de remettre à neuf l'administration intérieure sans toucher au droit international; à ce prix seulement, le mouvement actuel portera ses fruits. Il voudrait que Pie IX, qui est et doit être le pivot de la régénération italienne, reprit en main le *memorandum* présenté à Grégoire XVI, par les grandes puissances, le 21 mai 1831. Les demandes de puissances portaient sur les quatre points suivants: 1o. Application des réformes administratives et judiciaires à la capitale et aux provinces; 2o. Admission générale des laïcs à toutes les fonctions administratives et judiciaires; 3o. Etablissement d'un système de municipalités électives et de conseils provinciaux aboutissant à un conseil central d'administration pris dans le sein des nouvelles municipalités; 4o. Création d'un établissement central destiné à surveiller l'administration des finances de l'état; cette haute administration composée à la fois de membres élus par les conseils locaux, et de conseillers nommés par le gouvernement, devait fonctionner d'accord avec un conseil d'état.

Ces quatre propositions modifiées, bien entendu, d'après les besoins actuels, paraissent au *Journal des Débats* l'idéal des réformes que le Pape doit s'efforcer de réaliser. Tout l'article du reste manifeste la frayeur que l'on veut aller trop vite. Cette frayeur prend-elle sa source dans l'intérêt qu'inspire l'Italie ou le *statu quo*? c'est ce que nous ne déciderons pas.

Dans l'article sur la crise commerciale actuelle, les *Débats* examinent la situation de la Banque d'Angleterre, la lui qui régit cet établissement et la manière dont il a fonctionné en cette circonstance, non qu'ils l'accusent, comme le font quelques-uns, d'être la cause de malheurs présents, mais parce qu'elle manifeste caractère particulier que prend la crise, les accidents qui ont lieu et ceux que l'on prévoit ou que l'on redoute. Voici ce qui se passe, au dire des *Débats*:

« Le pays s'est endetté extraordinairement pour se nourrir pendant cette année de disette. Il faut envoyer des espèces au dehors, parce que l'importation inusitée des céréales dépasse tout ce que l'exportation de produits manufacturés pourrait immédiatement payer. La Banque très-préoccupée de la réduction continue, accélérée, de son encaisse métallique. Pour éviter de suspendre ses paiements en espèces, et pour obéir aux injonctions absolues d'ailleurs de la loi, elle diminue les facilités qu'elle accordait au commerce, elle escompte moins ou n'escompte qu'à des conditions dures, afin qu'il y ait moins de billets contre lesquels on peut venir lui demander de l'or. De là la souffrance extrême de l'industrie. »

Cette conduite de la Banque qui lui est tracée, du reste, par la loi, est vivement attaquée par plusieurs personnes. La Banque, en réduisant les avances au commerce, condamne les ateliers à l'inaction au moment où, pour s'acquitter envers l'étranger, l'Angleterre aurait besoin de fabriquer beaucoup.

Quel remède à cet état de choses? On a omis beaucoup d'idées à ce sujet.

Entre toutes, une des plus remarquables, d'après les *Débats*, est celle de M. S. Wilson. Ce membre du nouveau parlement voudrait que la Banque revint aux billets de banque de 1 livre sterling. Par là, la grande quantité de pièces d'or de 1 livre, éparses dans le pays, deviendrait disponible (il y en a pour non moins de 700 millions, à ce qu'on assure); on en garderait une partie dans les coffres de la Banque pour garantir le remboursement des billets selon l'usage ordinaire; le reste pourrait être exporté. Le pays se trouverait ainsi en mesure d'acquitter une somme inespérée de 500 millions, peut-être.

Dans un article sur le même sujet, les *Débats* cherchent la raison pour laquelle cette crise qui tourmente l'Angleterre, ne se fait pas aussi sentir dans d'autres pays ou bien y est d'une intensité beaucoup moindre, comme en France par exemple.

La feuille dont nous faisons l'analyse en voit la cause dans la récolte, qui a été moins mauvaise partout ailleurs qu'en Angleterre, et dans la prudence en ce qui touche aux spéculations des chemins de fer. Le peuple anglais s'y est lancé avec plus de fureur que partout ailleurs. Sans doute la France reçoit le contre-coup de l'Angleterre, mais ce n'est qu'un contre-coup.

Pour savoir si la cause touche à son terme ou s'il faut s'attendre à de nouvelles calamités, il faut, d'après les *Débats*, qu'on sache l'effet produit aux Etats-Unis par les récentes faillites. Cependant on peut croire sans invraisemblance que le plus gros de l'orage est passé. La liquidation entre l'Angleterre et l'Union se fera sans trop de difficultés et sans trop de pertes. Quant à ce qui regarde les affaires intérieures de l'Angleterre elle-même, les directeurs des chemins de fer en cours d'exécution, parviendront, il faut l'espérer, à se mettre d'accord sur les mesures à prendre pour faire supporter à un plus grand nombre d'années, le fardeau de l'exécution de ces entreprises.

La *Presse* s'est occupée surtout de la nouvelle situation de M. Guizot, et de la nomination du duc d'Aumale. Sur le premier chef, la présidence de M. Guizot, ce journal ne partage pas la joie des amis du ministre, qui s'imaginent que tout maintenant va marcher comme par enchantement; à l'entendre, il ne demanderait pas mieux qu'il en fût ainsi; mais il a bien peur que ce ne soit là une illusion.

Quant à la nomination du duc d'Aumale, voici le résumé de son opinion: c'est une imprudence et une faute; une faute parce qu'elle crée des exigences à la hauteur desquelles il est certain que le prince ne pourra pas atteindre; parce qu'elle expose le cabinet à des attaques contre lesquelles il lui sera difficile de se défendre, qu'elle donnera à l'opposition des avantages qu'il faut être aveugle pour n'avoir pas prévus, enfin parce que supposé l'insuccès du prince, cet insuccès retombera sur la tête du père. Il y a imprudence en ce que ce danger qu'on affronte pouvait être évité.

La *Presse* s'est aussi occupée de la crise anglaise, mais sous un autre point de vue que le *Journal des Débats*. Elle prend pour texte de ses réflexions la faillite de la maison Reid Irving et Cie. Cette maison subit selon elle, le contre-coup des modifications profondes que l'Angleterre a récemment introduites dans sa législation coloniale. Du reste l'Angleterre paraît en avoir pris son parti avec les colonies occidentales. Depuis que l'émanicipation a diminué et enrichi le travail dans ces colonies, elle avoue qu'il n'y avait plus à compter sur elles, et toute sa sollicitude s'est concentrée sur l'empire des Indes-Orientales; de là la froideur qui accueille les plaintes et les réclamations que rencontrent les intéressés des colonies de l'ouest auprès du gouvernement et dans la presse.

La préoccupation du *National* et du *Constitutionnel* est portée surtout sur les articles du *Journal des Débats*, à propos de la nomination du duc d'Aumale et des banquets réformistes. Rien de nouveau n'a été dit par ces journaux. Ils se sont attachés à prouver que la responsabilité du prince sera tout-à-fait illusoire, et d'autre part ont élevé des doutes sur la capacité du jeune duc. Pour ce qui est des banquets ré-

formistes, le *Constitutionnel* a cherché à montrer que les plaintes du journal ministériel n'étaient que sur les lèvres; qu'au fond lui-même il sentait tout la portion de la population la plus éclairée et la plus industrieuse.

La nomination du maréchal Soult au rang de maréchal-général de France, a été l'objet d'une attaque de la part de ces deux journaux, ainsi que de tous ceux de l'opposition. Elle ne porte point sur la personne du maréchal Soult, mais, sur l'illegalité de la mesure. Ils prétendent: 1o Qu'il n'y a rien dans la constitution de l'armée qui légitime une pareille nomination de la part du roi; 2o Que c'est un retour vers l'ancien régime, la création d'une sorte de connétablerie; 3o Un acheminement à d'autres résurrections en faveur des membres de la famille royale.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 26 OCTOBRE 1847.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

La dernière Malle nous a apporté nos journaux religieux qui vont jusqu'au deux septembre, outre nos journaux politiques déjà mis à contributions. Les nouvelles ne sont en général que d'une importance secondaire, et n'ont guère d'intérêt qu'en ce qui regarde l'Italie et l'Angleterre. Tout en donnant les nouvelles religieuses, nous donnerons aussi celles qui regardent la politique, et que nous n'avons pas fait entrer dans notre résumé de vendredi.

A Rome le 8 sept. S. S. s'est rendue selon l'usage annuel à Sainte-Marie-du-Peuple; ça été, comme tant de fois depuis l'avènement de Pie IX, une nouvelle fête à laquelle tous les Romains ont voulu prendre part. S. S. s'est attiré ce nouvel hommage de son peuple par son gouvernement tout libéral et tout propre aux temps actuels; il veut, comme le dit si bien un Ecrivain Européen, il veut toutes les améliorations sociales possibles et compatibles avec les prescriptions évangéliques; il les veut par conscience politique, aussi bien que par conviction religieuse. — La garde civique a commencé régulièrement ses fonctions; dans les premiers jours de septembre, elle a monté la garde au Quirinal, ce qui a fourni au Souverain Pontife l'occasion d'exprimer combien il met de confiance dans son peuple. — C'est le 23 septembre que les deux Cardinaux Français devaient recevoir le Chapeau; S. S. leur a permis de ne pas garder la clôture prescrite. — Comme nous croyons l'avoir dit précédemment, le Gouvernement Pontifical vient de donner l'autorisation d'élever sur le Tibre quatre ponts en fer. — Mgr. Pallavicini n'était pas revenu à Rome, et Mgr. Grossellini était encore à Naples; tandis que d'une autre part le R. P. Lacordaire, cet apôtre infatigable dont la France est fière à juste titre, venait le 10 septembre d'arriver dans la capitale du monde chrétien. — La mort du vénérable abbé Gasiosi avait laissé vacant un canonicat de la Basilique de Saint Jean de Latran; le Souverain-Pontife a voulu de suite lui donner un successeur, et il a jeté les yeux à ce sujet sur l'abbé Madzani, professeur de mécanique à la Sapienza. — Il paraît qu'à Civita-Vecchia il est arrivé, le dix, trois vaisseaux anglais et un français. Cela n'est pas étonnant, car par le temps qui court l'Angleterre a une véritable escadre sur les côtes d'Italie, et notamment sur les côtes de Sicile. — Le Souverain-Pontife, tout en voulant les réformes, parait ou elles sont utiles ou nécessaires, entend aussi faire respecter son autorité. Car vers le 8 ou 9 septembre, des citoyens Romains, le Prince de Canino entre autres, ayant proféré des cris propres à exciter les passions, tels que "Vive l'Indépendance Italienne," le Cardinal Ferretti a fait sortir la notification suivante:

"Quelques bruits séditieux, excités à Rome les 7 et 8 au soir par un petit nombre d'individus, pouvaient troubler la tranquillité publique, qui, grâce au bon esprit de la population, a toujours été conservée. Ces individus ont essayé de compromettre les intentions bienveillantes et la dignité du gouvernement pontifical.

"S. S. n'ignore pas que la grande majorité des citoyens, loin de prendre part à ces bruits, les a hautement blâmés. Elle nous a donc ordonné de manifester solennellement toute la satisfaction que son cœur paternel éprouve de cette nouvelle preuve de subordination et d'affection que sa bonne ville de Rome lui a encore donnée en cette circonstance.

"S. S. rappelle cependant que si la clémence est le plus doux attribut de la souveraineté, la justice est aussi son premier devoir; et sur les demandes des personnes chargées de surveiller l'ordre, elle a ordonné que l'on procédât par les voies légales contre les personnes qui ont répandu ces bruits séditieux, se sont laissés aller à des discours irrévérencieux, et abusant de la bienveillance de quelques ministres de souverains amis du gouvernement pontifical, ont montré des tendances contraires à la bonne intelligence que le Saint-Siège maintient avec ces cours.

"S. S. n'a jamais approuvé et elle est résolue à ne plus tolérer ces scandales, et elle veut par conséquent qu'ils soient en cette occasion, comme en tout cas semblable, exemplairement punis. Elle est aussi fermement résolue à accomplir les réformes et les améliorations qu'elle a promises, afin de procurer autant qu'il est possible à ses bien-aimés sujets la félicité que l'on ne peut obtenir qu'à la condition que l'ordre, le respect aux lois et aux magistrats, et la tranquillité publique seront constamment observés.

"Secrétairerie d'Etat, le 11 septembre 1847.

"Cardinal FERRETTI."

A Milan, il y a eu le 8 et le 9 septembre des troubles sérieux; les soldats autrichiens ont fait main basse sur la population, et les blessés ont été par conséquent bien nombreux. Bien que la municipalité ait protesté à ce sujet, et

que l'on ait destitué quelques fonctionnaires de la Police, cependant les citoyens sont des plus exaspérés; gare alors aux prochaines nouvelles. Nous croyons sincèrement qu'il n'y a rien à gagner pour un gouvernement odieux qui veut se soutenir par la seule force des armes. L'Autriche est dans ce cas, et si elle ne veut qu'user de ses bayonnettes et ne point se conformer aux besoins de l'époque, il lui faudra doubler et tripler ses garnisons italiennes, et encore l'ordre ne sera que faiblement maintenu. — L'Autriche a demandé au Pape la permission de faire passer 40,000 Autrichiens à travers les Etats Romains pour aller au secours de Naples, mais elle a subi un refus. — Il paraît que le Roi de Naples s'est décidé à accorder une amnistie générale à tous les insurgés de ses états qui déposeront les armes, et qu'il va effectuer d'importantes réformes, administratives. Est-il encore temps? c'est douteux. — Le Souverain-Pontife, qui au milieu des tracasseries de l'Autriche, trouve encore moyen d'effectuer les plus grandes réformes, a donné un décret pour encourager l'agriculture dans ses Etats. — Toutes les villes de la Toscane et du Duché de Lucques ont nommé des députés, qui se sont assemblés pour savoir quel est le meilleur mode pour rencontrer les intentions des populations qu'ils représentent. Tous ces députés se sont rendus à Civita Vecchia, et de là vont à Rome auprès du Souverain Pontife; c'est bien encore une nouvelle occasion de dire que de fait Pie IX est Roi d'Italie. — Le Marquis Giralamo Mansi est nommé Commandant de la garde nationale de Lucques.

En Angleterre, Mgr. Wiseman, évêque de Méliopotamos, etc., vient d'être nommé par le Saint-Siège Pro-Vicaire Apostolique du district de Londres, en remplacement de Mgr. Grills, décédé. Cette nouvelle a été annoncée aux habitants de ce district par une lettre pastorale du nouvel évêque qui demande les prières de tout son diocèse, pour l'aider à accomplir sa nouvelle tâche. — Les assemblées, pour témoigner l'approbation de la conduite politique du Pape, se multiplient dans les trois royaumes. Ces assemblées ne sont pas seulement composées de Catholiques, mais aussi d'un grand nombre de protestants de toutes dénominations et de toutes croyances, qui ne peuvent se refuser à reconnaître la politique élevée du nouveau successeur de Pierre. — Nous avons la consolation d'annoncer le retour à la Religion Catholique d'un prêtre qui s'en était séparé; c'est le Rev. M. Brennan qui, avec le Rev. M. Beatty, avait embrassé le Protestantisme, et qui vient de reconnaître publiquement leur erreur. — Le 8 septembre, une nouvelle Eglise Catholique a été ouverte au culte Catholique à Swansea, pays de Galles. — La Reine est revenue de son tour en Ecosse le lundi 20 septembre. — L'Evêque Anglican de Londres a écrit qu'il paraît les plans suivants pour régler les affaires religieuses des Anglais à l'Etranger. Ce serait: 1o. d'aller lui-même visiter les congrégations anglicanes dans les autres pays, Rome comprise; 2o. si cela ne peut pas faire pour une infinité de raisons, il députerait un de ses suffragans qui ferait lui-même cette visite épiscopale; 3o. enfin il serait peut-être mieux que la Reine nommât un évêque pour faire toute la visite du Nord de l'Europe, puisque l'Evêque de Gibraltar est chargé de visiter tout le Sud. Du temps que vivait Grégoire XVI, ce même évêque de Gibraltar voulait faire la visite des protestants qui pouvaient se trouver à Rome; alors S. S. se contenta de dire qu'elle ne savait pas que la Ville de Rome fût dans le Diocèse de Gibraltar. Que va dire Pie IX du système proposé? ce sera sans doute un plan qui lui apprendra jusqu'où va la juridiction ecclésiastique. — Mgr. Eyre, de Newcastle, qui avait été attaqué du typhus en visitant les malades, se rétablit promptement. — Le 27 septembre, à Northshields, Mgr. Riddell a donné le sacrement de confirmation à 174 personnes, dont 58 étaient des nouveaux convertis. — Il vient de partir du collège de All Hallows, Dublin, cinq prêtres qui s'en vont à Madras, dans le diocèse de Mgr. Fenelly. — Mgr. Derry, évêque élu de Clonfert, Irlande, a été consacré le 20 septembre. — C'est avec la plus grande satisfaction que nous carterons les conversions remarquables qui suivent: le Rev. S. S. Wilson, ci-devant Pasteur de la Congrégation Indépendante de Hants a embrassé le Catholicisme, ainsi que M. William T. Gordon, de l'Eglise du Christ, Oxford, le fils de l'Honorable Mad. Norton, héritier présomptif de la Baronie de Grantly, et W. T. Gordon, eor. du collège de Christchurch, Oxford. — D'après des calculs exacts il appert que durant les six derniers mois il y a eu 22,119,412 personnes transportés par les chemins de fer dans le Royaume-Uni, et que sur ce nombre il n'y a eu que 101 accidents mortels et 109 accidents légers. — Durant l'hiver, il y aura une escadre anglaise en vue du Cap Finistère et des côtes de la Galice, enfin, dit-on, de surveiller les affaires en Espagne et en Portugal. — On va créer, dit le *Globe* de Londres, plusieurs nouveaux Sièges épiscopaux, dont un serait à Liverpool et un autre à Manchester. — On parle de former un corps de 30,000 Irlandais, que l'on enverrait en Italie, si le Pape venait à avoir besoin de ce secours. Cette idée appartient, selon plusieurs journaux, au Colonel Rutter. — L'abbé Duguey, un des bons Prédicateurs Français, est actuellement à Londres prêchant dans la principale chapelle, qui est encombrée d'une foule de personnes distinguées avides d'entendre parler de Dieu par un homme aussi remarquable. Il paraît que la famine en Irlande aura fait périr durant l'année deux millions d'individus, ce qui fait fait 5470 par jour.

En France, Mgr. l'évêque de Châlons vient d'adresser à l'*Ami de la Religion* une lettre à propos des malheurs des infortunés habitants du Mont-Liban, lettre où apparaît l'homme vrai patriote et vrai chrétien. Nous donnerons cette lettre dans notre feuille de vendredi. — L'Eglise française qui prend part à toutes les joies et à toutes les douleurs, n'a pu demeurer silencieuse devant le fléau qui a ravagé l'Irlande; elle n'a pu se taire devant les souffrances des malheureux du Mont-Liban; aujourd'hui elle ne peut garder le silence en vue des infortunés et des pertes du Clergé Canadien. Mgr. l'évêque de Marseille, qui a tant de raisons de prendre part aux affaires religieuses du Canada, a adressé le 6 septembre la lettre suivante au clergé de son diocèse:

"Monsieur, — Je ne saurais différer de vous faire part de mes vives inquiétudes par suite des nouvelles affligeantes que je reçois de l'autre côté de l'Atlantique. Vous connaissez les liens qui m'attachent particulièrement aux églises du Canada. Eh bien, ces églises, au service desquelles se sont consacrés, avec un parfait dévouement, un certain nombre de prêtres, mes enfants spirituels, la plupart formés parmi nous, sont aujourd'hui désolés par la fièvre pestilentielle qui dévore le malheureux Irlande. Le typhus, porté par une grande multitude d'émigrants qui, de cette île, ont été chercher en Amérique un asile contre la famine, fait des ravages effrayants au sein d'une population digne de tout intérêt. La mortalité y augmente sans cesse, et le clergé catho-

que, toujours à la hauteur de sa divine mission, s'expose pour le salut de ses frères aux dangers les plus imminents de l'épidémie. Il entre dans les desseins de la Providence de ne pas le couvrir, comme nous dans les invasions du choléra, d'une protection toujours préservatrice. Déjà dans tous les rangs de la milice sainte, la mort a fait des victimes, et elles se multiplient à chaque instant. Le mal a atteint, avec les prêtres indigènes, ceux que j'avais envoyés. Au moment du départ des derniers lettres, il y avait des malades dans deux de leurs établissements, et le saint évêque de Montréal lui-même, à qui je les avais confiés comme à un père plein d'amour et de sollicitude, Mgr. Bourcier, mon vénérable ami, considéré à juste titre comme le principal soutien et pour ainsi dire comme l'âme de l'Eglise du Canada, avait été frappé de manière à ne laisser presque aucun espoir de rétablissement. Un de ses vicaires-généraux avait succombé.

"Digne de représenter parmi ses ouailles le bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, le généreux prêtre avait offert à ses frères l'exemple du zèle et du courage pour le soin spirituel des malades. Il faisait auprès d'eux son service personnel de jour et de nuit, soit dans les hôpitaux, soit dans les réduits empestés qu'habitent les uns près des autres, plusieurs mourants en proie à des ardeurs dévorantes. Il a continué avec une admirable activité et au milieu des plus pénibles sollicitudes, ce ministère héroïque jusqu'au jour où il est allé lui-même, atteint du fléau, se coucher dans un hôpital. L'extrême fatigue du corps, dans ces moments terribles, les anxiétés de l'esprit et la douleur de voir la désolation de son peuple, et surtout son clergé moissonné par la mort, ont dû augmenter pour lui le danger et ajouter à l'intensité du mal.

"A en juger d'après les instructions données aux prêtres par Mgr. Bourcier, l'épidémie sévit d'une manière bien dangereuse pour les personnes obligées d'être en rapport avec les malades. Un exemplaire de ces instructions qui m'a été envoyé porte qu'on pourra, dans certains cas, se borner à entendre une confession sommaire et à donner l'absolution; que, dans d'autres cas, on fera faire à plusieurs malades à la fois un aveu général de leur culpabilité devant Dieu, on les exhortera à la contrition par quelques paroles adressées à tous, et on leur donnera aussitôt l'absolution à tous ensemble comme sur le champ de bataille, tandis que l'action va être livrée. Enfin, il est dit que dans l'administration du sacrement d'extrême-onction, on se contentera de faire une seule onction. Rien ne donne une plus forte idée de l'extrême où l'on se trouve réduit, que ces pages désolantes que je n'ai pu lire sans en éprouver une indicible impression.

"Il est vrai que j'ai une raison spéciale de m'intéresser de tout mon cœur à ce qui se passe dans cette contrée de l'Amérique. Je sens en ce moment toutes les angoisses de la paternité en connaissant le danger de ceux que la grâce m'a donnés. J'apprends avec tant de bonheur les bénédictions que le Seigneur repandait sur leurs travaux apostoliques; il était si consolant pour moi de savoir qu'un d'entre eux, présenté par le suffrage unanime de l'épiscopat canadien, venait d'être institué par le Souverain-Pontife, premier évêque d'une église nouvellement érigée, que je ne puis que m'associer aux douleurs comme aux joies de ce pays. Mais indépendamment de ces motifs particuliers, je dois être touché de l'épreuve envoyée à une chrétienne, française d'origine, constamment maintenue dans la foi fervente du temps de sa fondation, malgré la présence et la domination de l'hérésie, et qui, par ses progrès et ses conquêtes de tous les jours, semble destinée à convertir en catholiques les possessions encore si étendues de l'Angleterre dans le nord de l'Amérique, tandis que la parole de Dieu se fait entendre soit parmi les colons au sein des cités qui s'élevaient incessamment, soit parmi les sauvages au fond des forêts primitives qui couvrent cette partie du Nouveau-Monde. . . .

"En conséquence, vous voudrez bien, Monsieur, lire en chaire, dimanche prochain, cette présente lettre, par laquelle, à partir du jour de sa réception, il est prescrit jusqu'à nouvel ordre, de dire tous les jours à la messe, pour le clergé et les fidèles du Canada, la collecte, la secrète et la post-communion *Pro quacumque tribulatione*, et d'ajouter pour eux, toutes les fois qu'on donnera la bénédiction du très-Saint-Sacrement, la supplique collective ou oraison avec le verset: *Salvos fac servos tuos*, et le réponse: *Deus meus, sperantes in te*.

"Recevez, Monsieur, avec l'expression de mon sincère attachement, celle des vœux que je fais pour que le Seigneur repande sur votre ministère et sur votre personne ses plus abondantes bénédictions.

"† CHARLES-JOSEPH-EUGÈNE, évêque de Marseille."

L'abbé Lavaissière, de Grandelles, est devenu membre de l'épiscopat, comme évêque de Myre et de Vienne Apostolique de Tcheli-Kiang. — En France, les évêques ont ordonné presque partout des prières publiques pour remercier Dieu de l'abondante récolte de cette année. — Le 26 septembre, il devait y avoir à Paris une retraite générale pour tous les prêtres du diocèse; c'est M. Hamon, Supérieur du Séminaire de Clermont, qui doit lui prêcher. — Dans le diocèse de Metz, 13800 francs ont été recueillis pour l'Irlande. — Le 11 septembre, l'abbé Chanposier a été nommé par le gouvernement principal du Collège de Pomiers. — Les Lieutenants-généraux Reille et Dode de la Brunerie viennent d'être faits Maréchaux de France; à part d'eux, il y a encore les Maréchaux Soult, Marmont, Comte Molitor, Comte Gérard, Comte Sebastiani et Bugeaud de la Pionnerie. Les deux premiers sont les seuls Maréchaux survivants des 26 créés par Napoléon. — Les funérailles de Louis Napoléon, ex-Roi de Hollande, ont eu lieu à St. Leu dans les derniers jours de septembre. — Il paraît que Louis Philippe a permis à Jérôme Napoléon de venir demeurer durant trois mois à Paris. C'est un acheminement à un arrêté qui permettra à toute la famille Napoléon de rentrer et de vivre sur le sol Français. — On parle de placer au Luxembourg cinq nouvelles statues, parmi lesquelles nous remarquons celle de Anne de Beaujeu, Duchesse de Bourbonnais d'Avèrigne, fille de Louis XI, Roi de France. — Mgr. de Soissons vient de se démettre de son Siège, et va être pourvu d'un canonicat de première classe dans le chapitre de St. Denis. — L'Archevêque de Toulouse a été élu le 23 septembre la 50e. année de sa prêtrise. — Mgr. de Paris vient de donner un mandement qui ordonne des prières pour le Pape Pie IX, non pour sa conversion comme le disent certains journaux voltairiens, mais pour demander au ciel que les projets généraux du Souverain Pontife ne trouvent pas d'obstacles ou d'ennemis acharnés. — M. Guizot qui, comme nous l'avons dit, est devenu premier ministre, a eu 6 prédécesseurs qui sont: Laflotte, Périer, de Broglie, Molé, Thiers et Soult. — Le R. P. Roothaan, Général des Jésuites, vient d'adresser au *Courrier Français* la lettre suivante qui n'a pas besoin de commentaires, tant elle porte en elle-même de quoi faire l'éloge de la Société qu'elle défend, et confondre ceux qui s'acharnent contre elle sans aucune raison:

Rome, le 14 septembre 1847.

Monsieur, — Votre numéro du 27 août contient une lettre anonyme, datée de Rome, dans laquelle je lis les passages suivants :

« Le Parti jésuito-rétrograde est en complot permanent contre Pie IX... »

« La Sardaigne paraît soutenir Pie IX ; mais le parti jésuite est puissant en Piémont... »

« On est convaincu que le parti austro-jésuite fait tous ses efforts pour déterminer la chute du cardinal Ferruti... »

Malgré la répugnance que j'éprouve à saisir le public de mes justes griefs contre une malveillance obstinée, il m'est impossible, Monsieur, de laisser accréditer sans réclamation des allégations qui seraient très-graves, si elles n'étaient dénuées de fondement.

J'ignore absolument, Monsieur, ce que que votre correspondant a voulu dire en parlant d'un parti jésuite, d'un parti jésuito-rétrograde, d'un parti austro-jésuite, qui se serait formé, soit à Rome, soit dans le Piémont. Les vrais Jésuites, c'est-à-dire les membres de la Compagnie de Jésus, ne sont nulle part des hommes de parti. Notre Compagnie est un ordre religieux solennellement approuvé par l'Eglise ; son but unique est celui exprimé dans son institut, la gloire de Dieu et le salut des hommes ; ses moyens sont la pratique des conseils évangéliques et le zèle dont les apôtres et les hommes apostoliques de tous les siècles lui ont donné l'exemple ; elle n'en connaît point d'autres. La politique lui est étrangère, elle n'a jamais lié son sort à un parti, quel qu'il puisse être. Sa mission est plus grande et au-dessus de tous les partis. Elle soumise de l'Eglise, elle est à son service partout où elle veut l'employer. La calomnie peut bien se complaire à répandre des insinuations perfides et à représenter les Jésuites mêlés aux intrigues politiques, mais j'en suis encore à attendre qu'on me signale un seul des religieux qui ne sont subordonnés, qui se soit écarté sur ce point de l'esprit et des prescriptions les plus formelles de notre institut.

Je ne conçois donc pas, Monsieur, le rédacteur, ce que votre correspondant a voulu dire par un parti austro-jésuite. Aurait-on prétendu insinuer que les Jésuites des Etats romains ont fait alliance avec l'Autriche ? Certes, c'est donner à ces religieux une singulière importance ! Mais cette supposition est tellement contraire au bon sens, à la raison, à l'évidence, qu'elle se refuse à toute réfutation.

Aurait-on voulu faire croire que les Jésuites sont infidèles au gouvernement autrichien, et que la forme de ce gouvernement est la seule que les Jésuites entourent de leur sympathie ? C'est, Monsieur, le rédacteur, me fournir l'occasion d'expliquer, une fois pour toutes, quelle est la position que la Compagnie de Jésus a prise et qu'elle tient à conserver vis-à-vis de tous les gouvernements sous lesquels ses membres sont appelés à vivre.

Comme l'Eglise, la Compagnie de Jésus n'a pour les constitutions politiques des divers Etats ni antipathies, ni préférences. Ses membres acceptent avec sincérité la forme du gouvernement sous laquelle la Providence marque leur place, soit qu'un pouvoir ami les encourage, soit qu'il se borne à respecter en eux les droits qu'il reconnaît aux autres citoyens.

Si les institutions politiques du pays qu'ils habitent sont defectueuses, ils en supportent les défauts ; si elles se perfectionnent, ils applaudissent à leurs améliorations ; si elles proclament pour les peuples de nouveaux droits, ils en revendiquent pour eux-mêmes le bénéfice ; si elles élargissent les voies de la liberté, ils en profitent pour donner plus d'extension aux œuvres de la bienfaisance et du zèle. Partout ils fléchissent sous le niveau des lois ; ils respectent les pouvoirs publics ; ils prennent tous les sentiments des bons et loyaux citoyens ; ils en partagent les épreuves et les jouissances. C'est, Monsieur, qu'aux yeux des Jésuites un suprême intérêt domine tous les autres : la félicité des hommes dans une vie meilleure et plus durable. Partout où ce but peut être atteint, les Jésuites s'acclimatent sans répugnance et sans peine.

Voilà, Monsieur le rédacteur, quels sont les principes des Jésuites par rapport aux gouvernements et à leurs diverses constitutions politiques.

Voilà quelle est la ligne de conduite qu'ils se sont tracée et dont ils espèrent ne s'écarter jamais.

Mais, à l'égard du chef suprême de l'Eglise, les Jésuites se croient liés par des obligations beaucoup plus rigoureuses. Ils croient lui devoir une part beaucoup plus large dans leurs affections et dans leur dévouement. A leurs yeux, le souverain Pontife n'est pas seulement un prince temporel auquel ils doivent la soumission et le respect ; il est surtout pour eux un Père et le représentant de Jésus-Christ. A ce titre, il reçoit des Jésuites des témoignages tout particuliers de vénération. Tous les actes qui émanent de son autorité sont accueillis par eux avec amour. Les dispositions qu'il croit devoir prendre pour l'administration de ses Etats, ils les approuvent et les défendent ; ses amis sont pour eux des ordres ; et leur plus grand malheur serait de contrister son cœur paternel.

Je repousse donc, de toute l'énergie de mon âme, Monsieur le rédacteur, et en mon nom et au nom de l'ordre tout entier qui m'a nommé son chef, la calomnie à laquelle vous avez ouvert les colonnes de votre journal. Il est aussi contraire à la vérité qu'à la notoriété publique, que les Jésuites soient en état de complot permanent contre l'auguste Pontife que l'univers entier salue de ses acclamations. Aimer, vénérer, bénir, défendre le Pape Pie IX, lui obéir en toutes choses, applaudir aux sages réformes et aux améliorations qu'il lui plait d'introduire, est pour tous les Jésuites un devoir de conscience et de justice qu'il leur sera toujours doux de remplir. Ce devoir commun à tous les sujets des Etats romains sera d'autant plus facile à remplir, que le saint Pontife, assis aujourd'hui sur la chaire de Pierre, joint au caractère sacré dont il est revêtu, toutes les vertus que l'Eglise honore, toutes les grandes qualités que le monde admire. Ce sera de plus, pour les Jésuites en particulier, un devoir de reconnaissance, puisque dès le jour où Pie IX a ceint la triple couronne, il n'a cessé de donner à la Compagnie de Jésus des marques de sa bienveillante et paternelle affection.

Je vous prie d'agréer l'assurance de tous mes sentiments.

ROTHAAN, Général de la Compagnie de Jésus.

Les grands prix de peinture ont été décernés par l'Académie des Beaux-Arts, le premier à M. Jules Eugène Lenepveu, d'Angers, âgé de 28 ans, élève de M. Picot, et le second à M. Paul Jacques Aimé Baudry, de Bourbon-Vendée, âgé de 19 ans, élève de M. Drolling.

En Allemagne, quarante-cinq jeunes lévites ont été promus au sacerdoce aux ordinations de Wurtzbourg ; ce sont des jeunes gens de première capacité, et qui à la fin de leurs études de philosophie ont reçu la note très-distinguée. — Mgr. l'archevêque de Cologne vient de recevoir du St. Père un Bref Apostolique, qui renouvelle la condamnation portée contre Hermès. — L'Eglise évangélique indépendante de Prusse vient d'être formellement excommuniée de l'Eglise évangélique proprement dite, et le baptême des sectaires ruppistes est déclaré nul, par un arrêté fulminé par un consistoire royal. — Le prince Albert F. Henri de Prusse, frère du roi, fait actuellement une demande en divorce devant la cour royale de Berlin, contre son épouse, fille du roi des Pays-Bas. — On parlait à Berlin d'une grande amnistie pour le 17 octobre, anniversaire de la fête du couronnement. — On s'attendait encore à Berlin à une ordonnance qui abrogerait la grande œuvre des deux fractions du protestantisme en une confession unique dite évangélique. — Le 8 septembre, le prince-archevêque d'Olmutz, a célébré le 50e anniversaire de son ordination. Le roi de Prusse l'a décoré ce jour-là du grand cordon de l'Ordre de l'Aigle-Rouge, et le Souverain-Pontife lui a fait tenir un Bref qui le nomme Comte Romain et agrégé au collège des Prélats assistants au trône pontifical.

En Espagne, la situation du clergé ne s'améliore nullement ; les prêtres ne reçoivent presque aucune partie de leur traitement et bien des églises se ferment, faute d'argent. Cependant il paraît que l'envoyé du Pape, Mgr. Brunelli, a eu une entrevue avec les ministres en présence d'une partie de l'épiscopat espagnol, dont on espère les plus heureux résultats. — M. Goyena, ministre de la justice est nommé président du conseil, et M. Cortazar, ministre des affaires étrangères. — Le Courrier Français, d'après un arrêté, ne sera plus reçu sur le territoire espagnol, vu le langage honteusement calomnieux dont il use envers Isabelle.

En Portugal, il y a scission entre les chartistes, dont une partie est actuellement sous les ordres de Saldanha. Les élections approchaient et l'on craignait fort qu'il n'y eût des troubles graves.

La Suisse protestante continue son acheminement contre la Suisse catholique. Cela n'empêche pas les Jésuites de demeurer là où leur devoir les appelle, tandis que d'un autre côté les Frères Maristes, qui s'attachent à former de bons et vertueux maîtres d'écoles s'y établissent en bien des endroits. — Lord Minto s'était arrêté à Berne où il avait assuré le chef du vorort que l'Angleterre ne souffrirait aucune intervention dans les affaires intérieures des cantons.

La Belgique vient de voir naître un nouveau schisme dans son sein ; l'auteur est un prêtre du nom de Van Moorsel contre lequel Mgr. l'évêque de Liège a fait sortir un long mandement que nous transcrirons prochainement.

En Grèce, M. Aymard se montre toujours l'homme généreux que la presse signale depuis quelque temps. Ne pouvant rien obtenir de lord Palmerston relativement à l'emprunt grec, il a donné ordre à son banquier à Paris de payer au gouvernement anglais les 500000 francs dus par la Grèce. — Le général Kisa Tzabellos, ministre de la guerre, a été désigné pour succéder à Coletti.

Le faubourg de Para, en Turquie, est de nouveau devenu la proie des flammes, le dernier jour du Jeûne du Rhamadân.

En Pologne, le choléra s'était déclaré dans deux villes, événement qui faisait prendre les plus grandes précautions pour empêcher le fléau de s'étendre dans tout le royaume.

M. Cobden était arrivé à Moscou d'où il devait se rendre à St. Petersburg, et revenir bientôt en Angleterre ; on lui préparait des dîners publics dans les villes par où il devait passer.

Nous avons de l'Isle Maurice les nouvelles religieuses les plus consolantes. Le catholicisme y faisait des progrès étonnants, et l'on calculait que durant les trois ou quatre dernières années il y avait eu 5 à 6000 personnes qui ont été baptisées, et ont reçu le sacrement de l'Eucharistie.

Nous voyons dans le Times qu'une lettre de Hong-Kong (24 juillet) annonce qu'il y avait un bruit que l'empereur de la Chine était mort ; au moins est-il certain qu'aux dernières dates il était dangereusement malade.

NOS FRÈRES EXILÉS.

A l'arrivée de plusieurs de nos compatriotes qui avaient langué sept à huit années sur la terre d'exil, les cœurs les plus froids ont battu de contentement ; tous les Canadiens se sont réjouis de voir enfin terminé le supplice de leurs frères. Ils avaient puissamment contribué à les faire revenir dans le sein de leur patrie ; ils bénissaient la Providence d'avoir couronné leurs efforts d'un succès aussi éclatant. A Québec et à Montréal, c'était à qui serrerait la main de l'exilé, c'était à qui lui parlerait, c'était à qui en ferait l'éloge ; mais malheureusement à part quelques secours pécuniaires fournis par des citoyens généreux de Québec et de quelques autres par des citoyens de cette ville, on ne s'est plus mis en peine de procurer de l'emploi à ces hommes courageux qui revenaient revoir la Patrie que huit longues années d'exil leur avaient dérobée. Eh bien ! actuellement il nous est douloureux de le dire, plusieurs de nos compatriotes exilés sont au milieu de nous et ne peuvent se procurer de quoi se soutenir, de quoi soutenir leur famille. Ils sont au milieu de nous, au milieu de leurs concitoyens, de ceux qui faisaient tant de vœux pour leur retour, de ceux qui les ont accueillis avec de si grandes démonstrations de joie, et ils demeurent sans emploi. Ils est bien vrai qu'un d'entre eux a obtenu, il y a quelque temps, une charge d'agent, mais c'est une agence à peu près nominale pour le revenu. En un mot, il faut le dire, nos compatriotes exilés, ne pouvant trouver au milieu des leurs ce morceau de pain et ce vêtement nécessaires, absolument nécessaires à leur existence, vont (plusieurs d'entre eux au moins) passer de nouveau à l'Etranger. Ils vont quitter encore une fois la Patrie pour se mettre une seconde fois sur la route de l'exil. Ah ! combien ce nouvel exil va leur être plus douloureux, plus accablant, plus insupportable enfin que le premier. Celui-ci était involontaire ; c'était l'accomplissement d'un arrêt du pouvoir ; mais l'exil, dont ils vont reprendre la route, cet exil n'est plus l'exécution d'un arrêt ; c'est un exil volontaire d'une manière et d'une autre il est nécessaire. Mais nous ne croyons pas que nos compatriotes voulaissent que

l'histoire du pays eût un jour à raconter qu'en Canada on a forcé l'émigré à reprendre la route du bannissement, faute par lui de pouvoir obtenir le morceau de pain indispensable à la conservation de sa vie. Nous avons une opinion trop élevée de désintéressement et de libéralité de nos compatriotes ; nous avons trop de générosité devant les yeux pour ne pas croire que nos Canadiens exilés ne sont demeurés sans emplois jusqu'à ce jour que parce qu'on ignorait leurs faibles moyens de subsistance. Nous sommes certains qu'il suffira d'avoir attiré l'attention sur ce sujet pour faire cesser un état de choses dont la prolongation serait une honte pour les Canadiens. Nous pouvons donc espérer et être convaincus que désormais les secours ne manqueront pas à nos frères exilés et revenus au sein de la Patrie ; et que de tels citoyens, des citoyens capables et de bonne volonté, qui demandent qu'on leur donne de l'emploi, trouveront des compatriotes généreux qui répondront à leur appel, et qui conserveront ainsi au Canada, non seulement des enfants fidèles et dévoués, mais encore un honneur auquel il n'est encore jamais parvenu !

MEURTRES.

Les assassinats dont heureusement nous n'entendons plus parler depuis quelques temps à Montréal, grâce au bon sens et à la moralité de la population, ont de nouveau fait leur apparition samedi dans la nuit d'une manière des plus atroces. Il paraît que deux hommes du nom de Macshane et de Roberts, dans Griffintown, venaient, samedi soir vers minuit, de quitter la demeure d'un nommé Macdonnell où ils avaient passé une partie de la soirée, lorsque, parvenus à la rue Dalhousie, près de l'église Ste. Anne, un homme, armé d'un fusil de d'une bayonnette, marcha vers eux et tira sur Roberts. Macshane vint à son secours, mais fut blessé d'un coup de pistolet tiré par le même meurtrier qui s'est enfui sans que l'on ait pu s'en saisir. Roberts et Macshane ont succombé d'manche à leurs blessures, et laissent chacun une épouse et quatre enfants. On ne sait encore à quoi attribuer cet acte de férocité sans pareille ; on ne jette encore de soupçons sur personne. Avec la Gazette de Montréal à laquelle nous empruntons les plus grands nombres de ces détails, nous ne pouvons nous empêcher de frémir au récit d'un attentat de cette espèce ; c'est de quoi donner une bien faible idée de notre civilisation, surtout lorsque l'on saura que dans ce même quartier de Montréal, Griffintown on a entendu, le soir de ces deux meurtres, la décharge de six armes à feu. La police et grand nombre de citoyens en ont eu connaissance ; mais on ne s'en occupe pas, tant c'est fréquent ! Il nous semble à nous que c'est précisément la raison pour laquelle on devrait y porter la plus grande attention. Espérons que la police fera son devoir, et que l'auteur de l'acte lâche et barbare, commis dans la nuit de samedi à dimanche, sera amené à justice et servira d'exemple à quiconque voudrait suivre pareil exemple.

On nous apprend qu'un nommé Carroll a été arrêté hier soir et écroué dans la prison, soupçonné d'être l'auteur de cet infâme attentat.

FAITS DE TOUTES SORTES.

Nous apprenons avec la plus grande satisfaction que le vingt-six du courant Charles Daoust écuyer, a été admis à la pratique du droit, après avoir subi un brillant examen en présence de son honneur le juge Smith.

Ses examinateurs ont été A. R. Cherrier et T. J. J. Lorranger écuyers.

LL. E.E. Lord et Lady Elgin sont de retour depuis dimanche matin de leur promenade dans le Haut-Canada. Lord et Lady Russell ont quitté (le 19) Toronto pour se rendre en Angleterre.

Nous aurions fort désiré pouvoir donner dans cette feuille des excellentes remarques que fait la Revue Canadienne à propos du discours de l'hon. juge Mondelet que nous avons publié dans notre numéro de vendredi. L'espace nous manquant aujourd'hui, nous les reproduirons dans notre prochaine feuille.

Nous avons reçu le prospectus du Répertoire National et nous nous ferons un plaisir de le publier, non pas tant pour avoir droit à un exemplaire, que pour montrer combien nous voulons encourager la propagation et la circulation de la bonne littérature.

Nous avons eu de la pluie depuis deux jours et aujourd'hui le temps est doux, mais des plus froids. A Québec la température n'est guère meilleure que la nôtre, comme on le peut voir par l'extrait suivant d'une lettre que nous recevons à l'instant.

QUÉBEC, 25. — Depuis vendredi matin (le 22) il fait un temps des plus sales. Quand il ne pleut pas, il tombe une neige presque continuelle qui fond en tombant. Les rues sont à n'y plus mettre le pied !

Nous recevons au moment de mettre sous presse la nouvelle que M. Pabbé de Lamothe est décédé samedi matin, et a été inhumé ce matin à Ste. Scholastique.

Mgr. Prince, que nous annonçons beaucoup mieux dans notre feuille de vendredi, est aujourd'hui dans un état qui donne les plus grandes inquiétudes.

M. Paquin était toujours, aux dernières dates, dans un grand danger.

M. Porlier est beaucoup mieux ainsi que M. Moreau et M. Clément.

Nous apprenons l'arrivée à Montréal de M. Bonissaut et Daniel, prêtres du séminaire de St. Sulpice.

Il paraît que l'Apôtre de la Tempérance, le R. P. Mathieu se propose de visiter l'Amérique du Nord le printemps prochain. C'est une raison de plus pour supprimer les auberges au plus vite !

Le Travailleur de Boston nous apprend, par une lettre de Franconia (N. H.) en date du 16 septembre, que ce jour-là la crête du Mont Lafayette était couverte de neige !

A Vicksburg, on a posé dernièrement la première pierre d'une nouvelle Eglise catholique.

Il paraît que le gouvernement américain ne fera plus de propositions de paix au Mexique, et qu'on lui fera la guerre jusqu'à ce qu'il en fasse lui-même ou qu'il se soit entièrement soumis ; c'est le N.-Y. Express qui parle ainsi.

D'après l'Orléanais du 8, la guerre du Mexique coûte à présent aux Etats-Unis la jolie somme de \$175200000 !!!

Le N.-Y. Sun continue à parler d'une annexion de Cuba aux Etats-Unis ; mais on croit qu'il n'y a que lui qui y pense.

La fièvre jaune diminuait beaucoup à la N. O. Aux dernières dates, il n'était mort dans les 24 heures que 7 personnes, atteintes de cette maladie.

Mgr. Rappé, évêque de Cleveland (Ohio) a été consacré à Cincinnati par Mgr. Purcell, assisté de Mgr. Wolan, évêque de Richmond, qui a prononcé un discours remarquable

be, dans lequel il démontre la perpétuité du ministère catholique.

Le Catholic Herald de Philadelphie du 21 courant nous apprend qu'à l'Isle de Ceylan, sur la côte de l'Indoustan, le catholicisme fait de grands progrès. Les catholiques sont au nombre d'environ 126000, sous la conduite d'un Evêque et de cent prêtres. Il y a 319 temples catholiques dans toute l'Isle.

Le Rév. M. Chazelles, dit le Propagateur Catholique de la N. O., est mort le 1er sept à Castroville ; il était missionnaire au Texas et n'était âgé que de 27 ans. L'évêque de Galveston a laissé tombé à cette occasion des paroles qui expriment la plus grande douleur.

Au Mexique, Scott était à Mexico, mais avait perdu de 3 à 4000 hommes dans les engagements précédents. On ne croyait pas sa position bien sûre. Les Mexicains ont perdu beaucoup de monde, mais méditaient dit-on, quelque grande vengeance. On a imposé sur Mexico une contribution de \$150000.

Incendie. — Mardi dernier, vers une heure du matin, un feu considérable origina dans un moulin à vapeur situé un peu plus haut que le village de Sorel, près de la Rivière Richelieu ; c'était un moulin à farine et qui contenait aussi des machines à carder, qui avec la bâtisse en bois à deux étages, devinrent la proie des flammes ; un hangar, une écurie, une maison et tout son mobilier, dépendant de l'établissement, furent aussi brûlés. — Le tout appartenait à un M. Saxon de Sorel ; nous n'avons pu connaître le montant de cette perte.

Echo des campagnes. — Le feu a consumé samedi dernier, le 16 du courant, la maison, deux granges et tout le ménage de Monsieur P. C. Rivard, de St. Léon, District des Trois-Rivières, et dans cet incendie il est péri une vieille servante, dont nous ignorons le nom. Journal de Québec.

CORRESPONDANCES

Reçu de M. F. C., St. Bruno, lettre ; et tel que désiré. M. C., Montréal, note ; avec plaisir. M. L. F., lettre ; comme vous le demandez ; vous recevrez un mot dans quelques jours. M. P. B., Québec, note ; tout le monde n'est pas du même avis. N. B. Un "certain" de nos correspondants de Québec nous a promis de ses nouvelles, et pourtant rien n'arrive !

BULLETIN COMMERCIAL.

Buffalo 23 oct. 1847. La fleur s'est vendue aujourd'hui à \$5 65 et \$5 75. Le blé est à \$1 20 et \$1 22.

New-York 23 oct. 1847. La fleur de l'onest se donne à \$6 50 et \$6 56 ; la gènesec à \$8 56 et \$6 62.

Le blé de l'Ohio est à \$1 35 et \$1 39, le gènesec à \$1 40 et \$1 46. Il est parti durant la semaine pour l'Europe 56891 barils de fleur ; 250821 minots de blé d'inde.

Gazette de Montréal d'hier. Québec 24 octobre 1847. Montréal 25 oct. 1847.

La fleur fine est à 31c et la supérieure à 32c. 6d. Montréal 25 oct. 1847.

La fleur fine de 28c. 6d. à 30c. superfine 30c. blé 6c. par 60 livres.

ASSEMBLÉES POUR BANQUEROUTES.

27 octobre à 10 heures W. Hodgins. 27 " " " A. Phillips et al. 28 " " " H. Dyer. 28 " " " W. Hardie. 29 " " " J. O. Lantier. 29 " " " L. Haldiwand. 29 " " " P. S. Murphy. 30 " " " J. C. Manning.

NAISSANCES.

En cette ville le 14 du courant, la Dame de M. J. M. Lamothe Libraire, a mis au monde un fils.

Le 22 du courant, la Dame de J. G. Barthe, écr., a mis au monde un fils.

Le 12 septembre, Lady Bute a mis au monde un fils, qui a reçu le titre de Lord Mount Stuart.

Le 29 sept. S. E. la Comtesse de Clarendon, a mis au monde un fils.

MARIAGES.

En cette ville, le 21, Thomas Wallace, écuyer, à Dlle Mathilde-Virginie, fille de Ed. M. Leproun, écr., de cette ville.

Le Marquis de Kildare, fils aîné du Duc de Leinster a épousé à la fin de sept. Lady Caroline Leveson Gower, troisième fille du Duc de Sutherland.

DECES.

En cette ville, M. Louis Lenoir dit Rolland, commerçant, âgé de 55 ans.

A St. Laurent, le 21 du courant, après une courte et douloureuse maladie, Dame Marie Sarah Anne Holmes épouse de A. C. D. De Celles, écr., N. P.

N. B. Le 18, M. Joseph Fraser a reçu son certificat. A Québec, le 21, subitement, M. J. Simpson Thom ; 24 ans.

A Wexford, le 17 sept. le Rév. Mark Bury ; 88 ans. A Londres, le 27 sept. le Rév. M. Curran ; 27 ans.

A Londres, le 1er oct., le T. R. Thomas Billington, V. G. A Madrid, la fameuse Teresa, ci-devant favorite de Marie Christine.

A Londres, le 26 sept. Mad. Albertazzi, cantatrice ; 35 ans. A Clifton, 21 sept. le Contre-Amiral W. Grossett ; 80 ans.

A Tours, la Vicomtesse Rogrin, fille du Maréchal Pérignon. En Auvergne, M. Batiste, gérant de la Gazette d'Auvergne. En France, Mad. la Baronne de Damas inhumée à Hautefort.

A Bièvre, près Paris, le 24 sept., M. Frédéric Soutié, auteur des "Mémoires du Diable" etc. ; 47 ans. Il a reçu les secours de la religion.

A Bruxelles, le 22 sept., le comte Henri de Mérode, prince de Grimberghe, Marquis de Rubempré, comte de Westerlo, Grand d'Espagne de première classe, etc. etc. ; 63 ans. — Il était oncle du comte de Montalembert et l'une des notabilités du parti catholique.

A Canton, le 29 juin, l'hon. A. Everett, Commissaire des E. U. en Chine.

En Hongrie, le 19 sept., l'Archevêque de Grau, prince-primate ; 86 ans.

A Hampstead Heath, le 26 sept. Sir John Bosanquet ; 77 ans.

A Weston House le 14 sept., gén. Sir J. Lambert ; 54 ans. A Londres, M. Betts, violon distingué ; 73 ans.

AVIS. PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. 24. QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa QUALITE DE MEDECIN, qui est une garantie de l'apropos des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT de ce genre à Québec et qui est cependant le plus important en Médecine.

Il a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMEDES A PATANTES, DE DROGUES A TEINTURES, DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES, ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi :

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES, ET DES BOITES DE REMEDES HOMEOPATHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits; et à cinq par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux louis argent comptant.

O. GIROUX, M. D.

PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

L'ORIENT, OU VOYAGE EN EGYPTE, EN ARABIE, EN PERSE-SAINTE, EN SUDAN, EN ETHIOPIE, EN INDO-CHINE, EN CHINE, EN JAPON, EN AUSTRALIE, EN AMERIQUE DU SUD.

ET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie., vu qu'il n'en a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance. Montréal, 8 octobre 1847.—qj.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

J. B. ROLLAND, RUE ST. VINCENT, MONTRÉAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre 1847.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils font tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

PENSIONNAT DES DAMES DU SACRE CŒUR.

LES DAMES DU SACRE CŒUR, à St. Jacques de l'Achigan, désirent informer le public qu'elles ont ouvert de nouveau leurs Classes le premier de septembre. Ces Dames enseignent toutes les branches de l'Éducation nécessaires ou utiles aux jeunes Demoiselles; telles que la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, la musique, le dessin, la couture, etc. etc. Quant au troussseau, on peut savoir les particularités en s'adressant à leur couvent. La pension est de £12 10 0. 17 septembre 1847.—um.

MANUEL

DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIE A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & Cie.

MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.

A L'ÉVÊCHÉ.

21 sept.—qm.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES SUR L'EGLISE DU CANADA, ET LE PAYS EN GÉNÉRAL, DE 1534 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre. Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir Mélanges Religieux... Revue Canadienne... Mincure.] Le No. du 23 avril dernier, [Mélanges Religieux...] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Église du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de consultations faites avec le plus grand soin, M. Paquin offre au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne conviendrait pas au caractère sacré dont il est revêtu: c'est une dette qu'il entend payer à l'Église du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'Histoire de l'Église du Canada, pas plus que l'Histoire de son Pays: les travaux apostoliques, auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'Histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quelque éminent qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'Histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération sur laquelle repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'exemple du passé; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récensurer, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout: Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Cures, des Communautés Religieuses, Archives des Grands de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable Ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem. des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Géologie, etc. Notices sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc. Nous ne pousserons pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche mosaïque où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

MM. FABRE ET Cie., Rue St. Vincent; CHAPELEAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent; et l'Imprimeur LOUIS PERRAUD, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MÉLANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, sitôt la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison. 28 septembre 1847.—no.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.

ORNEMENTS D'ÉGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL CHEZ MM. CHAPELEAU & LAMOTHE

AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

EN annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Église à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en Imitations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité.

Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ.

L'assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

AUSSI.

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. Damas Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appuyées de dessins et ornées par la même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ÉTOILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.

Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ÉTOFFES A ORNEMENTS.

Draps d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux). Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'ÉGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Osseoirs Ciboires Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Église dans les campagnes.

MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation express (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES

QUI sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles qui dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation de ces enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel Etablissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur raison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ

ET DU DISTRICT.

EXTRAIT

1er. avril 1847.

BALANCE due ce jour aux Dépositants, tel que montré par le Bétail, £29350 3 9

31 juillet.

Montant déposé du 1er. avril à ce jour, £41477 18 6

Montant retiré, 21410 13 6

20067 5 0

BALANCE due ce jour aux dépositants, £49417 8 9

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,

Cassier,

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, No. 46, Grande rue St. Jacques.

COLLEGE JOLIETTE.

LE BEL ETABLISSEMENT, fondé à l'Industrie par la libéralité de l'honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des Clercs de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1ÈRE ANNÉE.

Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et Cours religieux. Histoire ancienne (en anglais).

2ÈME ANNÉE.

Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre, de Géométrie et de dessin linéaire. Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues. Histoire Romaine (en anglais). Tenue des livres.

3ÈME ANNÉE.

Les principes de la Littérature. (Belles-Lettres.) Algèbre et Géométrie. Historique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

4ÈME ANNÉE.

Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

5ÈME ANNÉE.

Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Élèves qui, ayant suivi ce cours, désirent étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui leur donneront des leçons à la suite du présent Cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui, ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture; des prix seront donnés aux meilleurs écrivains. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précèdera les vacances.

CONDITIONS :

Enseignement et logement £3 par an, payables d'avance.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. THIBAUDER, Directeur.

REV. F. L. LAHAYE, Sous-Directeur.

M. E. CHAMPAGNEUR, M. N.

M. A. FAYARD, Catéchiste.

M. L. CHRETIEN, Catéchiste.

M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

BANQUE D'ÉPARGNES

DE LA

CITÉ ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON :

Monsieur l'Évêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président, Francis Hincks, L. Larocque, V. President, H. Mulholland, John E. Mills, L. H. Holtton, Jacob DeWitt, John Tully, Joseph Bourret, Damas-Masson, P. Beaumont, Joseph Grenier, L. T. Drummond, Joseph Grenier, H. Judah, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution valera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jedis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,

Secrétaire et Trésorier.

CONDITIONS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

LES MÉLANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MÉLANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Mélanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Mélanges Religieux à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, £0 2 6

Chaque insertion subséquente, 0 0 7 1/2

Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4

Chaque insertion subséquente, 0 0 10

Au-dessus de dix lignes, [1ère. insertion] chaque ligne, 0 4

Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE & Cie., Libraires. Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Rec. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic. Ste. Anne, M. P. PILOTE, Ptre. Direct.

Bureau des Mélanges Religieux, troisième étage de la Maison d'école près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPELEAU, PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.